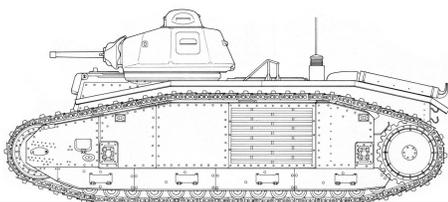
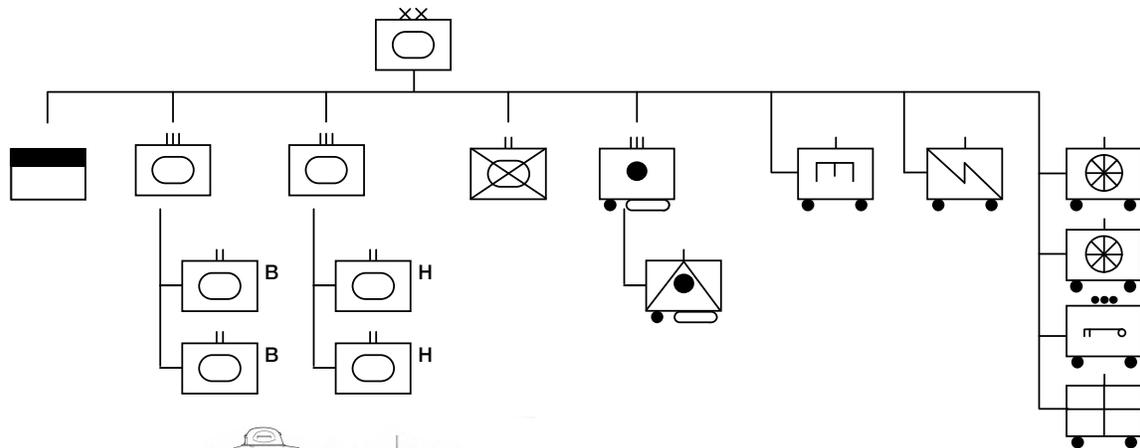
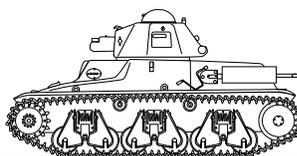


Division Cuirassée

1 QG de Division Cuirassée	1 Régiment d'Artillerie à Tracteurs Tous Terrains	1 Compagnie Automobile de QG
1 Demi - Brigade Lourde de Chars	1 Batterie Divisionnaire Anti - Chars	1 Compagnie Automobile de Transport
2 Bataillons de Chars de Combat	1 Compagnie de Sapeurs Mineurs Portés	1 Groupe d'Exploitation Divisionnaire
1 Demi - Brigade Légère de Chars	1 Compagnie Mixte de Transmissions	1 Groupe Sanitaire Divisionnaire
2 Bataillons de Chars de Combat		
1 Bataillon de Chasseurs Portés		



Char B1bis



Char léger 35 H m 39

Dans les compagnies de combat	60	78	138
Chars de commandement (Bon, DB, EM DCr)	4		4
Chars de volant à la CE	6	12	18
Total	70	90	160

BCP :	12 canons de 25 AC
	4 mortiers de 81
	3 mortiers de 60
	54 FM
RATTT :	24 canons de 105 C
	8 canons de 47 AC

Chars de commandement

Les chars de commandement se trouvent à 3 échelons : bataillon, demi-brigade, division.

Théoriquement, les BCC légers auraient dû percevoir un char de commandement, mais ils ne l'ont jamais reçu. Il en est *a priori* de même pour le char de commandement de demi-brigade légère.

Les chars B1bis de l'EM de demi-brigade lourde et de division sont rattachés pour la subsistance et l'entretien à l'un des bataillons de la division, ce qui porte le total théorique des chars B1bis à 35 chars par bataillon. La situation effective est sensiblement différente, seule la 1^{ère} DCr étant à effectifs complets.

A la 1^{ère} DCr, le VERDUN II, char du général Bruneau, compte au 37^{ème} BCC, alors que le SIMOUN, char de la 1^{ère} Demi-Brigade, compte au 28^{ème} BCC. Ce char sera remplacé par le TURENNE au 28^{ème} BCC reconstitué.

A la 2^{ème} DCr, il n'y a pas de chars de commandement affectés à la DB et à la division lors du départ en opérations.

A la 3^{ème} DCr, le ARLAY, de la 5^{ème} demi-brigade est rattaché au 49^{ème} BCC.

Légende des pages suivantes

Type d'unité	Abréviation	
Composition sommaire	Règle de numérotage	
	X : numéro caractéristique de la division	
	1 ^{ère} DCr : 131	2 ^{ème} DCr : 132
	3 ^{ème} DCr : 133	4 ^{ème} DCr : 134
Symbole(s) officiel(s)	Symbole OTAN	

Patte de col

Les compagnies du train sont numérotées d'une manière particulière, qui ne fait pas intervenir le numéro caractéristique de la division.

Ecussons de col

Les illustrations proposées correspondent à la 1^{ère} Division Cuirassée

BCC, RATTT, BDAC : Numéro de l'unité ou de l'unité de rattachement

Génie : numéro de dépôt, régiment du temps de paix

Cie auto : Numéro du centre mobilisateur du train, escadron régional du temps de paix

GSD : numéro de la section d'infirmiers militaires du temps de paix, dépôt de temps de guerre

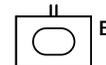
GED : numéro de la section de commis ouvriers militaires d'administration du temps de paix, dépôt de temps de guerre

QG de Division Cuirassée

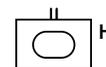
Etat-major de division
 Commandement des troupes (Infanterie, Artillerie, Génie, Transmissions)
 Direction des services
 Troupes de QG

**Demi - Brigade (Lourde ou Légère) de Chars****DBLC****Bataillon de Chars de Combat type B****BCC**

1 section de commandement
 1 compagnie d'échelon
 3 compagnies de combat à 31 chars B1 bis (+ 3 de volant)
 3 sections de combat à 3 chars
 1 section d'échelon

**Bataillon de Chars de Combat type 35****BCC**

1 section de commandement
 1 compagnie d'échelon
 3 compagnies de combat à 39 chars H39 (+ 6 de volant)
 4 sections de combat à 3 chars
 1 section d'échelon

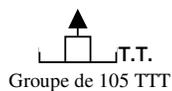
**Bataillon de Chasseurs Portés****BCP**

1 section de commandement
 1 section hors-rang
 3 Compagnies de Chasseurs Portés
 1 Compagnie d'engins d'accompagnement

**Régiment d'Artillerie à Tracteurs Tous Terrains****RATTT**

1 batterie hors rang
 2 groupes de 105 C à 3 batteries et une colonne de ravitaillement

série 300

**Batterie Divisionnaire Anti-chars****BDAC**

12 canons de 47 mm AC

10^{ème} batterie du RADLM**Compagnie de Sapeurs Mineurs Portés****CSM**

1 section de commandement
 1 section de sapeurs motocyclistes
 1 section de sapeurs sur camionnettes
 1 section de sapeurs sur voitures tous terrains

X / 1, X / 2 et X/3

**Compagnie mixte de transmissions**Cie Fil-Radio
X / 84

Compagnie auto de QG 1 section de commandement, services généraux et atelier 1 détachement de QG 1 détachement du service de l'intendance 1 détachement du service de santé 1 détachement de circulation routière	Série 200 / Y Y : numéro du centre mobilisateur du train		
---	---	---	---

Compagnie auto de transport	Série 300 / Y Y : numéro du centre mobilisateur du train		
------------------------------------	---	---	---

Groupe d'exploitation divisionnaire	GED GED X / Y Y : numéro de section COMA du temps de paix, dépôt du temps de guerre		
--	--	---	---

Groupe sanitaire divisionnaire	GSD X ^{ème} GSD		
---------------------------------------	------------------------------------	---	---

Les DCr au 9 mai 1940

1 ^{ère} DCr	2 ^{ème} DCr	3 ^{ème} DCr
1^{ère} Demi-Brigade Lourde de Chars 28 ^{ème} BCC 37 ^{ème} BCC	2^{ème} Demi-Brigade Lourde de Chars 8 ^{ème} BCC 15 ^{ème} BCC	5^{ème} Demi-Brigade Lourde de Chars 41 ^{ème} BCC 49 ^{ème} BCC
3^{ème} Demi-Brigade Légère de Chars 25 ^{ème} BCC 26 ^{ème} BCC	4^{ème} Demi-Brigade Légère de Chars 14 ^{ème} BCC 27 ^{ème} BCC	7^{ème} Demi-Brigade Légère de Chars 42 ^{ème} BCC 45 ^{ème} BCG
5 ^{ème} BCP	17 ^{ème} BCP	16 ^{ème} BCP
305 ^{ème} RATTT 10/305 ^{ème} BDAC	309 ^{ème} RATTT 10/309 ^{ème} BDAC	319 ^{ème} RATTT 10/319 ^{ème} BDAC
131/1 Compagnie de sapeurs mineurs portés ¹	132/1 Compagnie de sapeurs mineurs portés ²	133/1 Compagnie de sapeurs mineurs portés ²
131/84 Compagnie mixte de transmissions	132/84 Compagnie mixte de transmissions	133/84 Compagnie mixte de transmissions
247/6 Compagnie automobile de QG 347/6 Compagnie auto de transport	248/23 Compagnie automobile de QG 348/23 Compagnie auto de transport	250/22 Compagnie automobile de QG 350/22 Compagnie auto de transport
GED 131/11	GED 132/13	GED 133/22
GSD 131	GSD 132	GSD 133
FA 39 GAO 581 ³	FA 31 GAO 546 ³	FA 40 GAO 582 ³

1 : ex - compagnie 46/2 de la 1^{ère} division de cavalerie

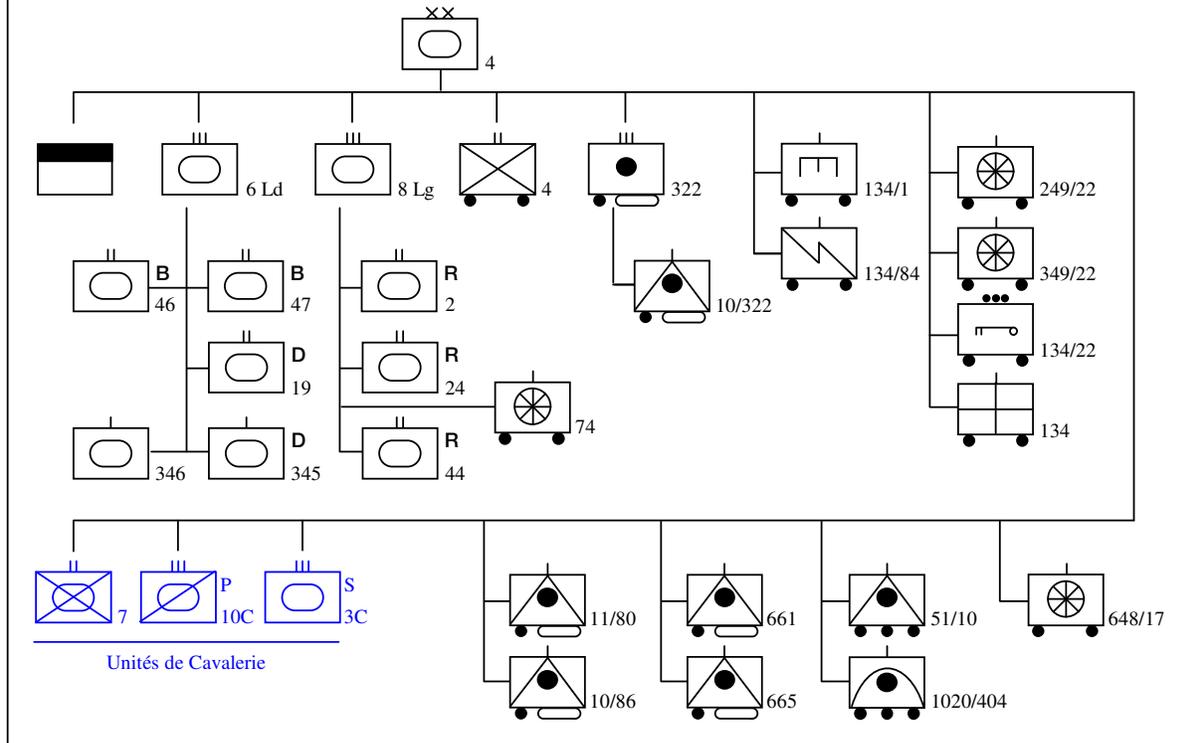
2 : la compagnie de sapeurs mineurs de la 2^{ème} DCR, n'étant pas prête, a été remplacée par celle de la 3^{ème} DCR lors du départ en opérations.

3 : les Groupes Aériens d'Observation ne sont pas des éléments organiques des divisions.

4^{ème} DCR

Cette division devait être mise sur pied fin 1940, alors qu'elle l'a été, sous la pression des événements, à partir du 15 mai 1940. Ses bataillons de chars légers sont dotés de chars R35. Ils sont au nombre de 3, tandis qu'un bataillon et une compagnie autonome de chars D2 renforcent la demi-brigade lourde. La 4^{ème} DCR a reçu par ailleurs des unités de cavalerie initialement destinées à la 4^{ème} DLM : 7^{ème} RDP, 10^{ème} Cuirs (découverte), 3^{ème} Cuirs (combat).

D'autres unités sont affectées en plus de la dotation normale : compagnie de camionnettes, compagnie de transport de chars, batteries anti-chars (4 automobiles et 1 automotrice). Enfin, des unités sont rattachées sans être des unités organiques (4^{ème} Groupe Autonome d'Artillerie...).



BIBLIOGRAPHIE

Aide-mémoire pour les travaux d'état-major. 1938
Répertoires Kauffer - SHD
Historiques succincts des grandes unités françaises. SHAT, 1967

Buffetaut Y : Blitzkrieg à l'ouest. Militaria HS n°8, 1993
Danjou P : Les chars B. Trackstory n°3. Ed. du Barbotin, 2005
Sharp L : The French Army Vol I. Military Press, 2002
Sharp L : The French Army Vol III. Military Press, 2003
Sharp L : The French Army Vol IV. Military Press, 2005
Sharp L : The French Army Vol VI part 1. Military Press, 2007
Vauvillier F : Les uniformes de l'armée française. 1989
Vauvillier F : Nos chars en 1940. GBM 74. 2006
Vauvillier F : Produire le char B. GBM 76, 2007
Vauvillier F : Mais où sont donc passés nos chars B ? GBM 77, 2007

OTAN : APP-6 – Military symbols for land based systems. 1986

Version 1.0 - Janvier 2009



Armée de Terre Française 1940

ATF 40

<http://www.atf40.fr/>

